

Ecole élémentaire de Chilleurs-Aux-Bois
Compte-rendu du 2^{ème} Conseil d'école
Vendredi 03 février 2017

Présents :

DENIAU Evelyne, Adjointe aux affaires scolaires
TARRON Bernard, Adjoint aux travaux
GOUEFFON Vincent , adjoint

Parents d'élèves :

Mme GIBERT - Mme ARNAULT - Mme FENOUM
Mme PINHEIRO - Mme MOULIN
Mme LE PETIT – Mr PIEDOUX
Mme GOUBERT /DDEN
CHAMPAGNE Clarisse CP – CE2
CAPELLE Clotilde, CM2
MENAGER Marie-Christine ,CP et directrice
DERNYS Florence, CE1
MENAGER Jean-Noël, CE2 – CM1
FAZILLEAU Mélanie, CM1 – CM2

Début de la réunion 18h

1. Sécurité à l'école :

PLAN VIGIPIRATE : (RAPPEL)

- Le contrôle des accès à l'école doit être assuré par un adulte
- Tout attroupement devant l'établissement doit être évité
- Les sorties régulières et occasionnelles sont autorisées

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

Le PPMS de l'école a été actualisé. Ce plan prévoit les conduites à tenir en cas d'incendie ou d'accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou liés à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...).

– plusieurs exercices de sécurité ont été réalisés à l'école depuis la rentrée, avec des scénarios différents : évacuation incendie, mise à l'abri à la demande des autorités(confinement) Le bilan des exercices est globalement positif, les élèves comme les enseignants ont respecté les consignes ; des travaux et aménagements ont été étudiés avec la Mairie et en concertation avec la gendarmerie. Pour le moment nous effectuons une sensibilisation auprès des enfants selon le lieu où nous sommes (classe, bibliothèque, salle polyvalente ...)

– pour l'information des familles, une affiche à l'entrée de l'école rappelle la conduite à tenir en cas d'urgence. Il est notamment rappelé de s'abstenir d'aller chercher son enfant à l'école, où sa protection est assurée par son enseignant.

2. Suivi des effectifs :

Stabilité des effectifs L'effectif actuel de l'école est 134 élèves. En l'état actuel des informations dont nous disposons, il est prévu 30 départs de CM2 au collège l'an prochain, et 29 inscriptions en CP, soit un effectif stable à la rentrée prochaine. Cependant, la livraison prochaine de plusieurs habitations sur le secteur de l'école pourrait amener des inscriptions supplémentaires à l'école, dans des proportions encore difficiles à estimer à ce jour.

3 . Travaux et équipements :

Une liste de petits travaux d'entretien est établie.

Une demande particulière est faite pour un tracé de lignes dans la cour pour délimiter les terrains de jeux de ballon.

L'équipe enseignante insiste pour une demande d'installation internet dans les classes et des équipements VPI (Vidéo projecteur interactif). Ce qui permet aussi de diminuer au fur et à mesure les frais (livres et autres...)

L'investissement des livres et outils pour répondre aux nouveaux programmes est évalué à :
30 euros par élève pour le cycle 2

65 euros pour le cycle3

Tout en rappelant aussi que le développement du numérique fait parti du projet de circonscription Fleury – Les- Aubrais (Axe 3)

4. Nouveaux programmes :

Le nouveau socle commun est entré en vigueur à la rentrée 2016. Ce document définit les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire (classe de 3ème).

Les nouveaux programmes définissent les contenus d'apprentissage (connaissances et compétences) à enseigner pour atteindre les objectifs du socle commun

La scolarité est dorénavant réorganisée en 4 cycles de 3 ans :

– Cycle 1 : PS – MS – GS – Cycle 2 : CP – CE1 – CE2 – Cycle 3 : CM1 – CM2 – 6 ème – Cycle 4 : 5ème – 4 ème – 3 ème

Les nouveaux programmes ont été conçus :

– en cohérence avec le nouveau socle commun ;

– avec le souci de la continuité entre les cycles et à l'intérieur de chaque cycle, notamment au cycle 3 qui englobe deux niveaux élémentaires (CM1 et CM2) et un niveau du collège (6ème)

– pour garantir la progressivité des apprentissages, avec une succession de temps de structuration, d'assimilation, et d'application dans des situations de complexité croissante.

Livret Scolaire Unique : LSU

Il y aura un nouveau livret d'évaluation unique et numérique.

Les objectifs d'apprentissage seront déclinés comme suit :

Objectif non atteint – partiellement atteint – atteint – dépassé.

Cette année est une année de transition, le livret n'est pas encore accessible. La feuille de bilans rendue aux familles à la fin de la première période reste encore ressemblante à ce qui existait antérieurement.

La mise en œuvre de ces livrets est progressive .Les parents seront informés lors d'une réunion à l'école comment accéder et s'approprier le document qui sera en ligne Décision d'une mise en route par certaines classes pour le 2° trimestre.

L'évaluation des élèves de CE2 :

Il s'agit d'une évaluation diagnostique, destinée à identifier, en début d'année scolaire, les acquis et les difficultés de chaque élève afin de définir ses besoins prioritaires en termes d'aide personnalisée.

5. Projet d'école :

Le nouveau projet d'école 2016/2020

Les priorités définies pour quatre années :

AXE 1

Les langages pour penser et communiquer

- *Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et l'écrit*
- *Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps*

Les méthodes et outils pour apprendre

- *Coopération et réalisation de projets*
- *Médias, démarches de recherches et de traitement de l'information*
- *Outils numérique pour échanger et communiquer*

AXE 2

Conforter une école bienveillante et exigeante

- *Former la personne et le citoyen*
- *Favoriser le travail collectif de l'équipe*

Les activités éducatives sont inchangées (compte-rendu du 1^{er} conseil d'école),

Cependant nous allons organiser une journée de solidarité avec l'association « **Action contre la faim** » où les enfants mettront en vente une œuvre réalisée en classe au profit des victimes de ce fléau. La date n'est pas encore fixée (en Mai).

5. bis

Comme convenu, nous avons changé le jour et l'horaire des APC. Nous avons modifié le contenu pour ne pas alourdir la charge de travail des enfants et avons donc opté pour un enrichissement des apports culturels. Le roulement des groupes est assuré jusqu'à la fin de l'année. (Théâtre, jeux, arts et lecture expressive)

Pour l'année prochaine la mairie ne peut pas encore dire quelles seront ses compétences (fusion des communautés de commune : CCBG devient CCDP). Quant à l'aménagement du rythme de l'enfant, la mairie ne peut pas prendre de décisions pour le moment et il en est de même pour les TAP.

6. Questions diverses :

La mairie signale des travaux pour la mise en place d'un feu tricolore près du passage de la maternelle.

Une maman signale que des grands élèves embêtent les plus petits.

Les enseignants assurent la surveillance pour tous et seront plus vigilants.

Une demande est renouvelée pour donner un nom à notre école. En accord avec la mairie, une urne sera placée en mairie pour recevoir les propositions de noms.

